

La Liste Citoyenne conduite par Vincent Breuil
Questionnaire pour les candidats aux élections municipales
A remplir par écrit

1. Avez-vous connaissance du cadre légal existant en France en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et son application particulière pour la politique de la ville ?

Non pas encore. La politique de la ville est de compétence Agglo et avant l'Agglo il faut conquérir la Mairie. De plus une répartition des postes au sein de l'Agglo doit se travailler avec les partenaires.

2. Avez-vous l'intention de faire un diagnostic préalable sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes sur votre territoire ? En tenant compte des dimensions interne (politique RH) et externe (politiques publiques) ? Oui mais dans le cadre général d'un état des lieux global.

3. Que pensez-vous du principe de budget genré ? Pourriez-vous le mettre en place à Evreux ? Qu'entendez-vous par budget genré, s'il s'agit de veillez à rétablir une réelle égalité femmes /hommes, oui.

4. Pouvons-nous imaginer la désignation d'un.e élu.e référent.e égalité femme-homme au sein de la municipalité ? Bien sûr.

5. Connaissez-vous la proportion de femmes et d'hommes dans le personnel municipal ? Si l'on applique l'index de l'égalité (décret du 8 janvier 2019) des entreprises à la municipalité, connaissez-vous la proportion de femmes dans les 10 plus hauts salaires ? Non et nos questions auprès de la municipalité sont restées sans réponse, mais nous sommes preneurs de vos informations.

6. Envisagez-vous d'agir via la formation des personnels municipaux en contact avec les enfants pour lutter contre les stéréotypes de genre ? Si oui, pouvez-vous précisez vos actions de formation ? Par le biais des associations dont nous voulons redynamiser le tissu sur la ville. Certaines associations tel la Cause des Enfants et le CEDIFF mènent des actions partenariales dans ce cadre. Nous soutiendrons ces initiatives car nous entendons soutenir et ne pas faire à la place.

7. Quelles mesures pouvez-vous proposer pour améliorer les déplacements des femmes le soir ? Globalement nous entendons rendre, dans les 3 ans suivant l'élection, la gratuité des transports en

commun. Il ne semble pas que les transports en commun sur Evreux soient insécures pour les usagers. Si vous avez un constat contraire et en particulier pour les femmes au cours de notre rencontre, à la connaissance des témoignages nous pourrions étudier avec vous les solutions particulières ou pas à mettre en place.

8. Pensez-vous que l'espace public ébroïcien est adapté aux femmes ? Si tel est le cas, quels sont les arguments en faveur de cette affirmation ? Si ce n'est pas le cas, quelles sont vos propositions pour changer cela ? Comment répondre à cette question ? En le déplorant avec vous, elle n'a jamais été posée. Nous sommes prêts à l'inclure dans l'état des lieux, mais encore une fois qu'en dites-vous ?

9. En matière de politique jeunesse et de petite enfance, est-il prévu d'intégrer une composante genre ? Si oui, laquelle ? Encore une fois ce type d'action est menée par des associations que nous voulons soutenir. En plus nous voulons mettre en place des outils d'éducation à la citoyenneté avec les enfants, les parents et les partenaires où cette question devra être traitée.

10. Dans le cadre des rénovations des écoles primaires, envisagez-vous d'agir sur les aménagements des cours d'école ? Comment ? Nous ne comprenons pas le sens de cette question il ne peut être question de revenir sur une cour pour les filles et une pour les garçons...

11. Pouvez-vous vous engager pour garantir une communication municipale non genrée (C'est-à-dire avec un vocabulaire, des images et des contenus qui ne véhiculent pas de stéréotypes sur les rôles et fonctions sociales des femmes ?) ? Sur quelles bases ? Il est facile de répondre oui, il est peut-être plus difficile de s'engager à ne jamais faire d'erreur.

12. En matière d'emploi, comptez-vous conserver les dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat au féminin existants à l'agglomération ? Lesquelles ?

13. Comment intégrez-vous l'inégalité femme-homme, en particulier dans la prise en compte des familles monoparentales (essentiellement des femmes), dans les politiques logement de la ville ? La ville d'Evreux a le taux le plus élevé de familles monoparentales en France pour les villes de moins de 100000 habitants. Comme pour la jeunesse cette problématique est au centre de nos préoccupations. Pour y répondre

elle exige une réflexion globale avec un réseaux de partenaires et les familles concernées.

14. Une loi anti-harcèlement (entrée en vigueur en août 2018) existe. Connaissez-vous les statistiques qui s'y rapportent à Evreux ? Savez-vous si une formation spécifique de la police municipale en matière de lutte contre les violences sexistes et l'égalité a été mise en place par l'équipe précédente ? Pour votre part, envisagez-vous de former votre police ? Voir ci-dessus question N°5, mais globalement, nous voulons modifier les missions de la police municipale pour en faire une police de proximité et assurer une formation aux volontaires parmi les fonctionnaires municipaux voulant s'engager dans ce travail de proximité.

15. Comment comptez-vous financer les associations dans le domaine des droits des femmes et à quelle hauteur ? Il nous semble que dans nos réponses précédentes nous avons mis en avant notre volonté de soutenir fortement les associations et en particulier les associations d'aides aux autres et s'engageant clairement dans une démarche d'éducation populaire.

16 Avez-vous une mesure phare à proposer de nature à favoriser localement l'égalité des femmes et des hommes ? Si oui, laquelle ? Notre volonté est de développer au maximum la démocratie implicite. Nous voulons donner la parole aux habitants et travailler avec eux à la mise en place de projets. Bien sûr nous avons identifié des priorités, mais la démocratie est un long chemin et nous nous devons d'aller au rythme des habitants

Quelques propositions à discuter :

Objectif de parité dans l'espace public (*noms de rue, de bâtiments, etc.*).

Développer des marchés exploratoires sous le prisme du genre pour pouvoir mettre en place les aménagements urbains nécessaires.

Veiller à la parité dans les appels à projets/appels d'offre lancés par les collectivités, notamment concernant l'urbanisme et l'architecture.

Refuser les publicités sexistes dans la ville.

Engager un plan de rattrapage pour garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes employés(es) par la collectivité.

Soutenir la pratique sportive féminine et mixte en engageant une réflexion sur le type d'équipement sportif à construire et en élaborant, avec les associations sportives locales, une charte de lutte contre les discriminations dans le sport.

Créer des garderies proposant des animations sportives ludiques dans les locaux sportifs municipaux, et favoriser le sport féminin.

Mettre en place un lieu d'accueil (éventuellement mobile) et un numéro vert, pour signalement et accompagnement des victimes du racisme, du sexisme, de LGBTI-phobie.

Créer, développer ou soutenir un lieu d'accueil d'urgence pour femmes victimes de violence avec ou sans enfant.

Développer en lien avec l'État et la justice des mesures d'éloignements des conjoints violents et d'accompagnement des auteurs de violence (prise de conscience de la violence, prévention de la récidive).

Initier des comités de défense des victimes de violences sexuelles, qui militeront auprès des pouvoirs publics pour un réexamen des plaintes classées sans suite.

Constitution en partie civile du maire et/ou le ou la président(e) de l'EPCI lors de tout dépôt de plainte d'une victime de racisme, de sexisme, ou de LGBTI-phobie.